

**Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec**

**Avis de vigilance – influenza aviaire**

**État de la situation**

**2 nouveaux cas d'influenza aviaire en Montérégie Ouest**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'informer l'EQCMA de deux nouveaux cas d'influenza aviaire en Montérégie ouest, dans la même région que les cinq autres cas annoncés depuis le 31 janvier. Ces nouveaux élevages concernent une production commerciale non-contingentée.

Pour le moment, l'EQCMA ne sait pas si ces nouveaux cas auront un impact sur les deux zones de contrôle primaire qui sont en vigueur.

**Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :**

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP24	31 janvier 2023	Ormstown	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-172</a>
IP25	31 janvier 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-172</a>
IP26	2 février 2023	St-Étienne-de-Beauharnois	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-173</a>
IP27	2 février 2023	Howick	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-173</a>
IP28	2 février 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-172</a>
IP29	8 février 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	À venir
IP30	8 février 2023	Ormstown	Commercial	À venir

**Investigation et zone à risque préliminaire à St-Hugues**

L'EQCMA maintient sa zone à risque préliminaire émise à St-Hugues en Montérégie Est jusqu'à la fin de la semaine et verra quand elle pourra être levée suite à un état de la situation avec l'ACIA.

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**